

**Unis-Cité se félicite de l'intérêt du Conseil Economique, Social et Environnemental pour le Service Civique, et du bilan positif et encourageant qu'il tire du dispositif en vue de sa généralisation.**

**« SERVICE CIVIQUE : QUEL BILAN ? QUELLES PERSPECTIVES ? »  
Etude CESE présentée en plénière ce jour, mercredi 24 juin 2017.**

**Le Conseil Economique, Social et Environnemental** présente aujourd'hui, mercredi 24 mai, son étude « *Service Civique : Quel bilan ? Quelles perspectives ?* » dans laquelle les rapporteurs, Julien Blanchet (ex président de la FAGE) et Jean-François Serres (ancien DG des Petits Frères des Pauvres, coordinateur national Monalisa), reconnaissent le Service Civique comme « **une force considérable de mobilisation de la jeunesse et de transformation sociale** » et formulent des propositions en vue de sa généralisation.

**UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE DE L'INTERET DE GENERALISER LE SERVICE CIVIQUE**

Le CESE porte la voix de la société civile organisée, apportant des avis et évaluations légitimes à nourrir les politiques publiques. Cette étude du CESE, qui dresse un bilan positif du Service Civique après sept ans de mise en place, confirme que l'ensemble de la société civile (associations, partenaires sociaux (syndicats salariés comme employeurs), organisations étudiantes et mouvements de jeunesse, artisans, professions libérales, agriculteurs, associations familiales, mouvements environnementaux...), soutient le dispositif et reconnaît l'intérêt de rendre le Service Civique accessible à tous les jeunes, pour en faire une étape naturelle dans le parcours éducatif de tous.

**DES PISTES DE REFLEXION EN VUE D'UNE MONTEE EN CHARGE ATTENDUE**

L'étude du CESE dresse par ailleurs des pistes de réflexion utiles dans l'optique de la généralisation attendue du Service Civique, pour que les 350 000 jeunes qui aujourd'hui semblent être candidats à l'engagement puissent le faire :

- Faire du Service Civique un dispositif de citoyenneté et de mixité sociale, avec notamment la promotion du collectif
- Améliorer la définition des missions et éviter les risques de substitution à l'emploi, avec notamment l'importance d'une gouvernance partagée et la promotion de l'intermédiation associative
- Garantir la réelle accessibilité du dispositif à tous les jeunes, avec une attention particulière aux jeunes du milieu rural et des quartiers.

Ces propositions sont très proches de celles formulées par Unis-Cité et par la plateforme inter-associative pour le Service Civique. Nous espérons que le gouvernement saura se saisir de cette étude pour continuer à développer ce dispositif qui s'avère aujourd'hui plus que jamais nécessaire à développer, pour redonner espoir à notre jeunesse et construire notre cohésion sociale.

**Contact presse : Isabelle PRATS – Directrice communication - 06 59 11 65 16**

**Contact institutionnel : Marie TRELLU-KANE – Présidente exécutive - 06 63 84 43 98**

---

A propos d'Unis-Cité :

L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie intégrante de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de sa vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale. Depuis 1995, Unis-Cité est à la fois l'association pionnière et experte dans le Service Civique des jeunes. Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité accessible à tous les jeunes, et notamment aux jeunes cassés par l'exclusion sociale ou l'échec scolaire. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 18 500 jeunes dont plus de 4 000 en 2017. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)